

**PROCEDURE DE LIVRAISON (raccordement du véhicule-batterie) (Réf. : 17P)**

Logo Société	23	<b>HYDROGENE COMPRI ME EN VEHICULE-BATTERIE</b>	 
	1049		

<b>PROTECTIONS</b>     	<b>INTERDICTIONS</b>   
---	---

**RESPECTER LA PROCEDURE AFFICHEE SUR L'INSTALLATION ET DANS L'ARMOIRE DU VEHICULE-BATTERIE, AINSI QUE LES INSTRUCTIONS DONNEES PAR LE RECEPTIONNAIRE**

<b>Mesures préalables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stationner le véhicule sur l'aire prévue à cet effet. Cette aire doit être propre, ne pas contenir de matières ou matériels autres que ceux nécessaires à l'installation ou à l'intervention sur incident ou accident</li> <li>• Si possible, positionner le véhicule dans le sens du départ</li> <li>• Dételer la semi-remorque et éloigner le tracteur</li> <li>• Disposer un panneau sur l'avant du véhicule-batterie signalant son raccordement à l'installation du client</li> <li>• Vérifier l'absence de feu nu ou de travaux à proximité</li> <li>• Caler dans les deux sens de déplacement. Baliser la zone, si nécessaire</li> <li>• Mettre les gants de protection et les autres EPI requis</li> <li>• <b>Prendre connaissance des consignes en cas d'accident, repérer les équipements de secours et d'intervention</b></li> <li>• Vérifier la présence des équipements de lutte contre l'incendie, prêts à être utilisés. Vérifier le fonctionnement de la douche de sécurité, si l'installation en est équipée</li> <li>• Vérifier le code de danger et le n° ONU affichés sur l'installation (les mêmes que ceux figurant sur les plaques orange du véhicule-batterie)</li> <li>• Raccorder la prise de terre</li> <li>• Vérifier le circuit, les vannes, les équipements, la pression, l'absence d'anomalies sur la centrale de détente ou sur les équipements</li> <li>• Ne pas procéder au raccordement avant correction de toute anomalie pouvant mettre en cause la sécurité (exemple : constatation d'une fuite, .....)</li> </ul>
<b>Raccordement du flexible au véhicule-batterie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier le bon état du flexible de raccordement du véhicule-batterie à l'installation, du raccord et du joint</li> <li>• Accrocher au véhicule-batterie, le câble de sécurité du flexible à l'aide du mousqueton ou de tout dispositif équivalent</li> <li>• Procéder au raccordement du flexible au véhicule-batterie</li> <li>• Procéder à la mise en service comme prévu par les procédures spécifiques affichées sur l'installation (voir schéma)</li> </ul>
<b>Reprise d'un véhicule-batterie après son utilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fermer la vanne sur l'installation du client et la vanne de soutirage du véhicule-batterie</li> <li>• Purger le flexible comme indiqué dans les procédures spécifiques</li> <li>• Dévisser le raccord du flexible côté véhicule-batterie</li> <li>• Décrocher le câble de sécurité du flexible du véhicule-batterie, ranger le flexible sur le dispositif prévu à cet effet</li> <li>• Vérifier le bon état du dispositif anti-arrachement du flexible équipant le véhicule-batterie</li> <li>• Fermer le coffre du véhicule-batterie</li> <li>• Enlever le panneau placé à l'avant du véhicule-batterie</li> <li>• Atteler le tracteur à la semi-remorque</li> </ul>

**RANGER CONVENABLEMENT LES ÉQUIPEMENTS UTILISÉS  
AVANT DE RETIRER LES CALES DES ROUES ET DE MONTER DANS LA CABINE, VERIFIER LA FERMETURE DU COFFRE ARRIERE ET QUE TOUT EST EN ORDRE POUR LE DEPART DU VEHICULE**

**CONSIGNES DE SECURITE EN CAS D'ACCIDENT EN LIVRAISON (Réf. : 17C)**

Logo Société

23

1049

**HYDROGENE COMPRI ME  
EN VEHICULE-BATTERIE**



**DANGER**

**H280** Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur

**H220** Gaz extrêmement inflammable – La flamme peut être invisible

**PRECAUTIONS – INTERVENTIONS**

**P210\*** Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes – Ne pas fumer

**P377** Fuite de gaz enflammé : ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger

**P381** Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger

Si le véhicule est pris dans un incendie, éteindre l'incendie du véhicule et arroser les bouteilles, si cela est possible sans danger, se protéger d'une explosion possible des récipients

Un feu d'hydrogène sera très difficile à éteindre

**PROTECTIONS**



**INTERDICTIONS**



**CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT**

**Petite fuite ou ouverture d'une soupape sur l'installation à livrer**

- Si possible sans danger, fermer la vanne de soutirage du véhicule-batterie
- Ne jamais resserrer un raccord sous pression, faire au préalable chuter la pression
- N'utiliser que des outils ne provoquant pas d'étincelles
- Arrêter la fuite seulement si cela est possible et sans danger
- Appeler les secours si la fuite ne peut être étanchée ou si la soupape ne se referme pas

**Fuite importante**

- Prévenir le responsable du site. Le cas échéant, déclencher l'alarme
- Faire évacuer la zone de danger. Baliser la zone de danger
- Arrêter la fuite seulement si cela est possible et sans danger
- N'utiliser que des outils ne provoquant pas d'étincelles
- En cas de danger pour les personnes ou l'environnement, appeler les pompiers

**Incendie**

- Prévenir le responsable du site. Déclencher l'alarme
- Suivre les instructions du site de livraison
- N'intervenir que sur des petits feux n'impliquant pas l'hydrogène
- Moyens d'extinction appropriés : eau, mousse, CO<sub>2</sub>, poudre MONNEX et poudre ABC

**Accident Premiers soins**

- En cas de brûlures, ne pas enlever les vêtements qui collent à la peau
- En cas d'accident, appeler immédiatement les secours du site de livraison, les pompiers ou le SAMU

**Secours à appeler**



Secours : **112**  
Pompiers : **18**  
SAMU : **15**  
Hôpital :  
Secours du site de chargement :  
N° Urgence :